



## **Recrutement Ouvriers d'État, les organisations syndicales représentatives rencontrent le Secrétaire Général de la DGAC.**

Depuis le début de l'année 2012, suite à une décision du 1<sup>er</sup> ministre du précédent gouvernement, les recrutements d'Ouvriers d'Etat et d'Ouvriers des Parcs et Ateliers DGAC (retenus pour une embauche dans ce corps) sont stoppés.

**Les organisations syndicales SPAC-CFDT, SNPACM-FO et USAC-CGT ont rencontré le Secrétaire Général de la DGAC en intersyndicale afin d'obtenir des explications et de connaître le positionnement de notre direction.**

Celui-ci a reconnu la nécessité de garder en interne les fonctions assurées par les OE, et leur caractère souvent indispensable dans le secteur opérationnel.

Pour autant, malgré le changement politique et les demandes de la DGAC auprès de la Fonction Publique et du ministère du budget, la reprise des recrutements n'a toujours pas été autorisée. Le déficit structurel de notre fonds de pension (FSPOEIE), 42 000 cotisants pour 105 000 retraités pensionnés, compensé par l'Etat en est apparemment la principale justification.

Rappelons néanmoins que cette situation a été générée par les gouvernements successifs qui ont de manière drastique et dogmatique diminué le recrutement d'OE dans l'ensemble des ministères pour privilégier le recours à des prestataires privés.

**Pour le court terme le Secrétaire Général a demandé au budget :**

- Que les engagements protocolaires soient tenus : réaliser les douze recrutements de 2012 ;
- De permettre le passage d'OPA vers Ouvriers d'Etat suite à la réussite d'un essai professionnel.

**Pour la suite le Secrétaire Général nous a exposé deux pistes parmi plusieurs pour l'éventuel remplacement des ouvriers d'état sur leurs missions, si le maintien du recrutement sans modification de statut ne devait pas être le choix retenu par le gouvernement :**

- La création d'un statut d'Ouvriers DGAC METEO dont le système de pension ne serait plus affilié au Fonds spécial des Ouvriers.
- Le recours à des contrats à durée indéterminée (CDI) dans un cadre précis permettant une évolution de carrière (maintien des familles professionnelles et des essais).

**L'intersyndicale n'a bien entendu pas la même vision de la situation et une nouvelle fois a justifié le maintien de recrutements d'Ouvriers d'Etat :**

- Suite à l'évolution des fonctions tenues par les Ouvriers, il est illusoire de croire que nous pourrions recruter et surtout fidéliser des personnels dans des fonctions aussi techniques sans leur proposer un statut attractif (le statut des Ouvriers avec son système de retraite y répond).
- La spécificité du Statut Ouvrier avec les recrutements par essai a permis le transfert de fonctions de Techniciens vers les Ouvriers avec maintien du service rendu.
- Avoir pour des fonctions identiques des personnels de statuts différents est souvent une source de tensions, d'autant plus dommageable pour les fonctions ouvrières que le transfert de l'expérience professionnelle est une nécessité.
- Quel sera l'avenir en termes de mutation, de carrière et d'avancement pour les ouvriers déjà en poste à la DGAC et à Météo-France, et quelle sera leur motivation si leur corps d'appartenance est en extinction ?
- L'arrêt des recrutements ne résoudra en rien le déséquilibre du fonds de pension, bien au contraire l'absence de nouveau cotisant ne fera que l'amplifier.

**Pour toutes ces raisons les organisations syndicales, CGT, FO et CFDT n'acceptent pas l'arrêt du recrutement des Ouvriers d'Etat qui constitue une remise en cause des acquis et une régression sociale majeure, et aura pour corollaire la dégradation des conditions de travail pour tous.**

**Nous avons demandé une entrevue auprès de notre ministre afin d'exposer nos positions et défendre l'avenir des Ouvriers d'Etat mais aussi connaître les orientations du nouveau gouvernement.**